



# PROJET DE SERVICE DRI

Comité Technique 2 mars 2021

Pour mémoire, rappel des principaux points évoqués  
lors de la présentation de la démarche  
pour information du CT  
le 11 décembre 2020

➤ **Pourquoi un projet de service :**

- Une organisation de la DRI qui date d'ORIGAMU en 2014 qui n'est plus adaptée aux enjeux malgré quelques adaptations en 2017 et 2019
- Une nouvelle gouvernance depuis début 2020 avec une nouvelle ambition pour la DRI
- Un organigramme finalement peu lisible






➤ **Une démarche de co-construction par l'association au projet de :**

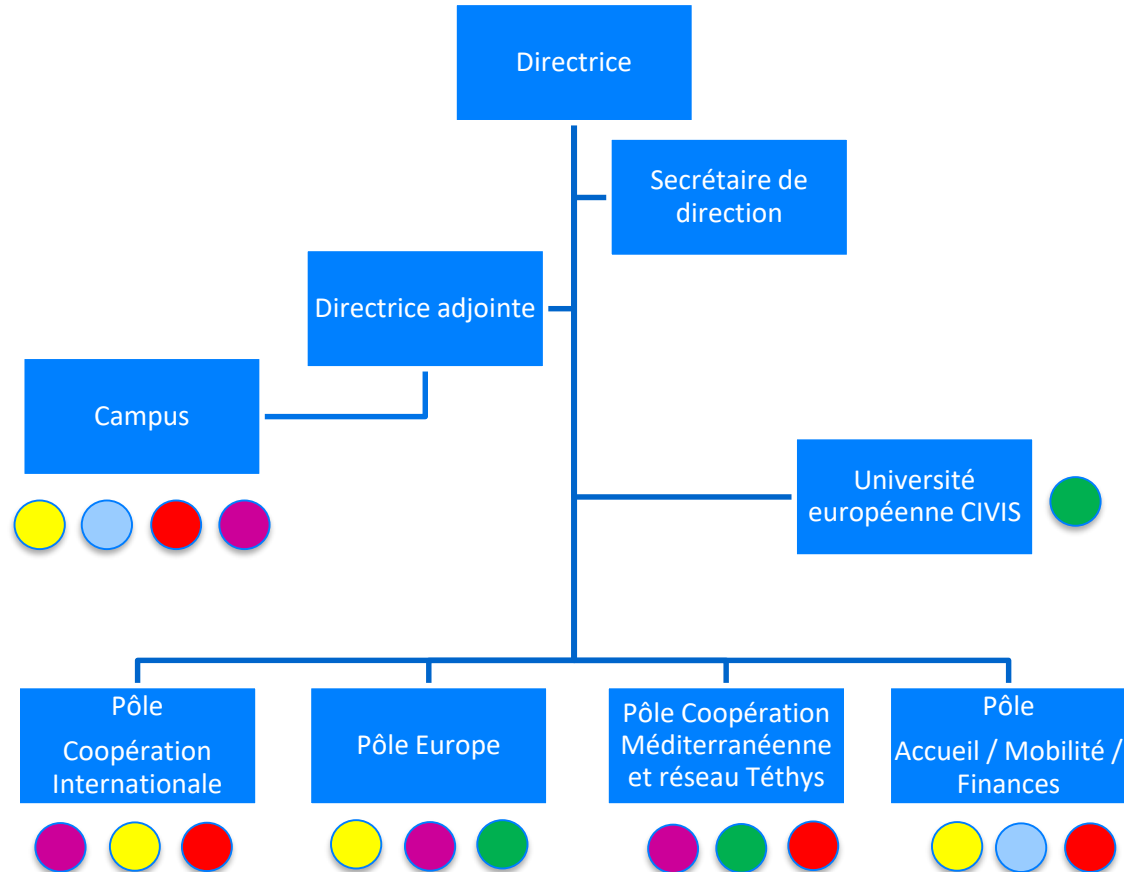
- VPRI
- DGSA
- DRH
- DRI : équipe de direction et ensemble des agents
- Présentation du projet au composantes, directions et services

➤ **Un projet d'une durée d'un an** environ entre le démarrage de la réflexion (printemps 2020) et la mise en place de la nouvelle organisation (printemps 2021)

# Le constat : un organigramme actuel peu lisible






## Les grandes missions de la DRI

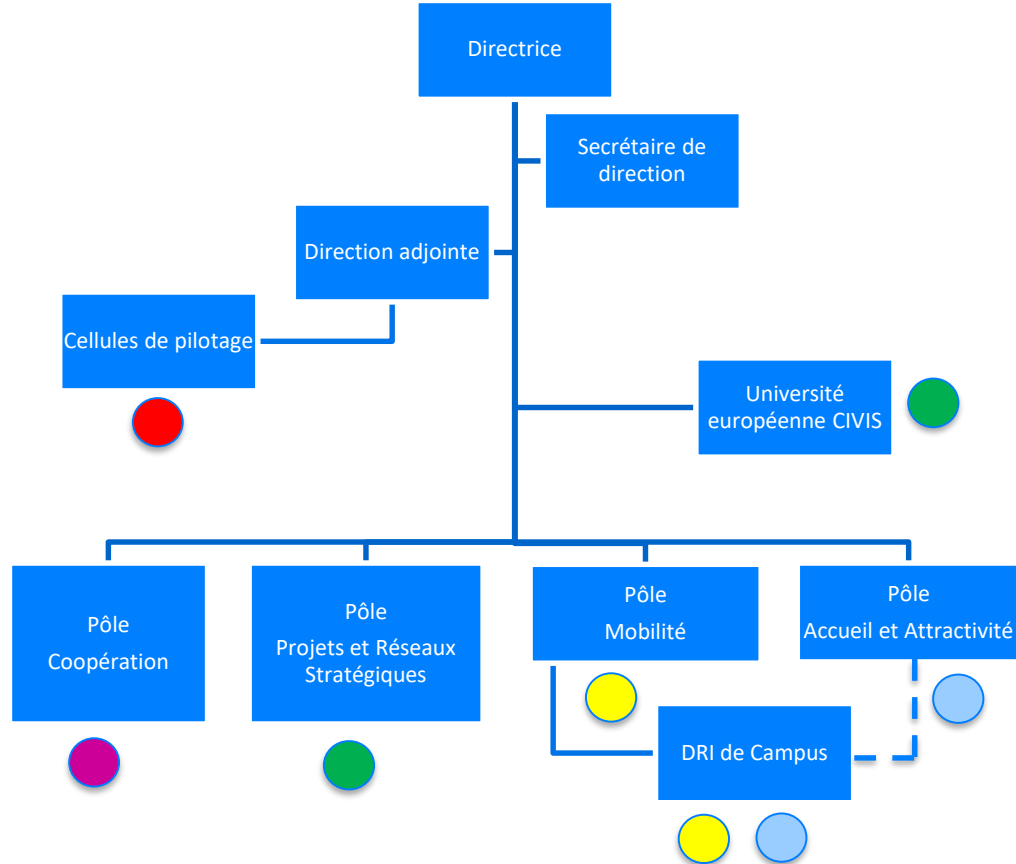
-  Mobilité
-  Accueil / Attractivité
-  Coopération internationale
-  Projets / réseaux stratégiques
-  Administratif, financier, outils



## L'organisation proposée

# Le projet d'organisation proposé

-  **Mobilité**
-  **Accueil/  
Attractivité**
-  **Coopération**
-  **Projets,  
réseaux  
stratégiques**
-  **Administratif,  
financier,  
outils**



# Les principales missions de la nouvelle organisation

## Pôle Coopération

- Développement, renforcement et accompagnement de la coopération internationale
- Toutes zones géographiques
- Veille, bilans établissements, pays et zone
- Relations avec les partenaires

## Pôle Accueil et Attractivité

- Développement de l'offre d'accueil des étudiants internationaux
- Mise en place d'une stratégie d'attractivité internationale
- Communication

## Pôle Projets et Réseaux stratégiques

- Développement et structuration des partenariats internationaux de formation
- Accompagnement au montage de projets de formation (Erasmus +, MEAE, ANR, ...)
- Coordination et animation de réseaux internationaux de formation (Téthys, ...)

## Pôle Mobilité

- Pilotage et coordination des programmes de mobilités internationales entrantes et sortantes
- Coordination et gestion des aides financières à la mobilité
- Coordination de l'accompagnement à la mobilité (FLE, logement, préparation séjour à l'étranger, cotutelles de thèses...)

## CIVIS

- Animation et coordination de l'ensemble de l'Alliance et des partenaires européens
- Concevoir, mettre en œuvre maintenir le système d'information de CIVIS et le digital campus
- Soutien au développement des parcours CIVIS et des formations entre les universités CIVIS

## Cellules de pilotage

- Finances et contrôle interne
- Statistiques et système d'information
- Missions transverses

## Campus

- Gestion de proximité en lien avec les composantes
- Activités principales : gestion de la mobilité internationale et accueil des étudiants



## Les grandes étapes du projet



## Les grandes étapes du projet 1/2

**Mai à Novembre 2020**

Appropriation du projet par l'équipe de direction DRI  
Travail conjoint DGSA/VPRI/Direction DRI/DRH pour **préparer le projet avant présentation aux agents**

**4 décembre**

**Assemblée plénière DRI** pour présentation du projet aux agents le matin  
Suivie de **5 espaces de discussion** l'après midi : on recense toutes les questions

**11 décembre**

**Comité Technique** pour information

**15 décembre**

**Réunion de réponses aux questions des agents**, mise à disposition d'une **FAQ**, définition des thématiques des ateliers de co-construction du projet

**Du 12 au 19 janvier 2021**

**6 ateliers thématiques** de co-construction du projet avec tous les agents

## Les grandes étapes du projet 2/2

**19 janvier au 5 février**

**RDV individuels** sur les projets professionnels avec chaque agent ; Au sein de la DRI, proposition d'affectation ; Auprès de la DRH sur demande des agents

**Février et mars**

Acceptation/modulation des propositions ;  
Rédaction des fiches de postes

**Janvier à mars**

Présentation du projet aux **directions et composantes**

**2 mars**

**Comité Technique** pour avis

**11 mars**

**Assemblée plénière DRI** pour présentation de l'organisation finale aux agents

**15 mars**

**Démarrage** progressif de la nouvelle organisation

**15 mars au 30 juin**

Tuilage, temps d'adaptation des agents, ajustement de l'organisation, déménagements de bureaux

**1er juillet**

**La nouvelle organisation est installée**

**Fin 2021**

**Bilan**

## Les avantages de la nouvelle organisation

### Agents

- Un positionnement sur des missions choisies de façon communes avec les N+1
- Une expertise métier plus visible
- Des missions plus claires définies par des fiches de postes entièrement revues

### Etudiants

- Une meilleure identification des interlocuteurs
- Des process optimisés (ex : délai de paiement des allocations financières)
- Une plus grande équité de traitement (ex : calendriers de campagnes de mobilités harmonisés)

Quels avantages à une DRI réorganisée ?

### Composantes / services

- Un organigramme lisible qui correspond aux grandes missions de la DRI
- Des interlocuteurs mieux identifiables et spécialistes de leur domaine permettant un travail optimisé

### Partenaires / externe

- Un organigramme lisible qui correspond aux grandes missions de la DRI
- Des missions stratégiques des RI qui vont pouvoir gagner en efficacité permettant un renforcement des interactions

## Quelques indicateurs

# Quelques indicateurs

11 réunions de  
préparation du projet par  
l'équipe de direction,  
VPRI, DGSA, DRH

2 assemblées plénières  
DRI dédiées  
exclusivement au projet

5 espaces de discussion  
agents / équipe de  
direction et  
1 FAQ

6 ateliers réunissant  
entre 10 à 22 agents (85  
participations)

Temps dédié au projet :  
environ 1600 heures  
soit 1 ETPT annuel

7 réunions de  
présentation en  
composantes / directions  
et d'autres à venir

40 RDV individuels  
des agents avec les  
N+1 actuels et N+1  
futurs

5 RDV individuels  
des agents avec la  
DRH

50 fiches de poste  
ré écrites

12 mobilités internes  
(changement de pôle ou  
de N+1)

2 passages en CT  
(information et avis)

Merci pour votre attention

A votre disposition pour répondre à vos questions